



LE CPSM

AU COEUR DE SES RÉGIONS

PROCÈS-VERBAL CONGRÈS BIENNAL 2024

7 AU 9 MAI 2024

>> ROUYN-NORANDA

Le Noranda Hotel & Spa, 41, 6e rue - Rouyn-Noranda, Québec, J9X 1Y8

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stéphane Hébert, directeur régional, souhaite la bienvenue à tous et à toutes et remercie l'appui des différents intervenants pour la réalisation de ce congrès.

MOT DE BIENVENUE

Stéphane Racine, secrétaire général du CPSM, souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Pour leur première participation à ce congrès, il demande aux congressistes concernés de se lever et de les applaudir pour leur implication.

M. Racine explique son parcours professionnel et son implication au sein de l'organisation syndicale.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ

Monsieur Gilles Chapadeau, président du Conseil régional FTQ pour l'Abitibi-Témiscamingue, a dû s'absenter pour cause de maladie. Roxane L'Abbée a fait la lecture du message transmis par M. Chapadeau qui remercie les gens d'avoir choisi l'Abitibi-Témiscamingue.

APPEL DES DIRIGEANTS

Stéphane Racine fait l'appel des dirigeants et dirigeantes du CPSM :

Robin Côté, président – CPSM

Stéphane Racine, secrétaire général - CPSM

Stéphane Hébert, directeur, Abitibi-Témiscamingue, s.l. 348

Laurie Rivard, directrice, Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, s.l. 4602

Luc Boissonneault, directeur, Capitale-Nationale, s.l. 1638

Isabelle Émond, directrice, Chaudière-Appalaches, s.l. 2927

Éric St-Gelais, directeur, Côte-Nord, s.l. 2915

Jean-Pierre Lauzon, directeur, Île de Montréal, s.l. 301

Patricia Larouche, directrice, Mauricie – Centre du Québec, s.l. 3423

Julio Tozzi, directeur, Montérégie, s.l. 1432

Sophie Desmarais, directrice, Outaouais, s.l. 5400

Richard Nadon, directeur, Rive-Nord – Laval – Laurentides – Lanaudière, s.l. 1113

Alan Gauthier, directeur, Saguenay-Lac-Saint-Jean – Chibougamau, s.l. 2684

Johanne Joly, directrice adjointe, s.l. 429

Maxime Dufresne Gagnon, directeur adjoint, s.l. 301

Roxane L'Abbée, coordonnatrice du secteur municipal

MINUTE DE SILENCE À LA MÉMOIRE DE CEUX ET CELLES QUI NOUS ONT QUITTÉS

Stéphane Racine demande à tous les membres du congrès de se lever et d'observer une minute de silence en mémoire des confrères et consœurs décédés au cours des deux dernières années.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Stéphane Racine invite tous les membres à prendre la copie de l'ordre du jour qui leur a été remise et en fait la lecture.

Proposée par : Stéphane Racine, secrétaire général

Appuyée par : Stéphanie Bouchard, s.l. 2326

L'Assemblée vote à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU XX^e CONGRÈS BIENNAL

Stéphane Racine mentionne que le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres pour lecture le 12 avril 2024. Pour des raisons écologiques, une version papier n'a pas été remise aux membres. Cependant, il est disponible temporairement sur le site Web du CPSM.

Stéphane Racine énumère chacune des pages et demande s'il y a des modifications à y apporter.

M. Racine demande un proposeur et un appuieur qui étaient présents au congrès 2022.

Proposée par : Annick Cormier, s.l. 1113

Appuyée par : Jean Dugué, s.l. 301

L'Assemblée vote à l'unanimité l'adoption du procès-verbal.

Adoptée

LECTURE ET ADOPTION DES RÈGLES ET DES PROCÉDURES

Les membres sont invités par M. Racine à consulter le document intitulé « Procédures de fonctionnement en plénière » inclus dans le sac remis lors de l'inscription.

À la suite de la lecture des procédures, M. Racine demande un proposeur et un appuieur.

Proposée par : Marc Lefebvre, s.l. 5400

Appuyée par : Maxim Ouellet, s.l. 1113

L'Assemblée vote à l'unanimité l'adoption des règles et des procédures.

Adoptée

ÉLECTION DE LA PERSONNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Stéphane Racine propose Roxane L'Abbée, coordonnatrice du secteur municipal du SCFP comme présidente d'élection.

Appuyée par Éric Bélanger, s.l. 5041

L'Assemblée vote à l'unanimité la nomination de Roxane L'Abbée comme présidente d'élection.

Adoptée

Madame L'Abbée explique les procédures de mises en candidatures.

ADOPTION DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Stéphane Racine propose la composition de chacun des comités :

Lettre de créance

1. Guy Berhiau, s.l. 4134
2. Jonathan Pleau, s.l. 5041
3. Véronique Roberge, s.l. 301
4. Responsable politique : Julio Tozzi

Appuyée par Marc Lefebvre, s.l. 5400

L'Assemblée vote à l'unanimité la composition du comité – Lettre de créance.

Adoptée

Résolutions et amendements statutaires

1. François Bélanger, s.l. 1638
2. Éric Turgeon, s.l. 2334
3. Annie Gagnon, s.l. 3423
4. Responsable politique : Stéphane Hébert, s.l. 348

L'Assemblée vote à l'unanimité la composition du comité – Résolutions et amendements statutaires.

Appuyée par Maxim Ouellet, s.l. 1113

Adoptée

PREMIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Les membres du comité sont invités à se présenter à l'avant pour procéder à la lecture du rapport. Mme Véronique Roberge, s.l. 301, en fait la lecture.

	Hommes	Femmes	TOTAL
Personnes déléguées	90	45	135
Personnes observatrices	11	4	15
Personnes invitées	6	3	9
Personnes conseillères	19	12	31
GRAND TOTAL	126	64	190

L'adoption du rapport est proposée par : Véronique Roberge, s.l. 301

Appuyée par : Jonathan Pleau, s.l. 5041

L'Assemblée vote l'adoption du premier rapport du comité de créance.

Adoptée

LEVÉE DE FONDS

Richard Nadon profite de la tribune pour nous informer de la situation difficile pour les employés de Vidéotron. En effet, les employés sont en lock-out depuis 10 mois.

Il demande à tous et à toutes de contribuer financièrement afin de soutenir ces employés. Les congressistes sont invités au micro pour indiquer le montant de leur don.

Les dons amassés s'élèvent à plus de 31 000 \$.

Par la suite, rejoint par téléphone, Nick Mingione, président syndical de Vidéotron, nous explique la situation. Il mentionne que 214 familles sont touchées par ce lock-out. Il remercie chacun et chacune pour leur contribution.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CPSM

Stéphane Racine invite le président du CPSM, M. Robin Côté, à prendre la parole et à présenter son rapport qui a été remis aux congressistes.

Monsieur Côté souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il nous informe que cette année, M. Éric St-Gelais quittera ses fonctions et il le remercie pour son implication au CPSM depuis une dizaine d'années. Il souhaite la bienvenue aux conseillères et conseillers syndicaux et souligne leur implication pour l'organisation du congrès. Il souhaite également la bienvenue aux partenaires et commanditaires et en profite pour nommer ces derniers.

Il poursuit avec la présentation de son rapport. Par la suite, il revient sur l'importance de participer aux rencontres régionales afin d'établir un réseau de contacts et de participer aux conseils régionaux afin d'avoir des membres mobilisés dans toutes les régions du Québec. En terminant, il mentionne sa fierté d'avoir atteint ses objectifs et d'avoir atteint la parité hommes-femmes sur le Conseil général du CPSM (7-7) à la suite de ce congrès.

Des interventions s'en suivent.

Une fois son rapport présenté, il en propose l'adoption.

Appuyée par : Patricia Larouche, s.l. 3423

L'Assemblée vote à l'unanimité le rapport du président du CPSM.

Adoptée

QUESTION DE PRIVILÈGE

Patricia Larouche, s.l. 3423, profite de la tribune pour souligner la présence au congrès des cols bleus de Trois-Rivières qui sont nouvellement membres SCFP.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CPSM

Robin Côté invite Stéphane Racine à présenter son rapport, ce dernier ayant été remis aux congressistes.

Avant de présenter son rapport, il précise l'importance d'établir un réseau de contacts afin d'aider à notre travail et à la prise de décisions. Par la suite, il poursuit avec la lecture de son rapport.

Une fois son rapport présenté, il en propose l'adoption.

Appuyée par : Neima Ahmed, s.l. 306

L'Assemblée vote à l'unanimité le rapport du secrétaire général du CPSM.

Adoptée

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU SCFP-QUÉBEC, MONSIEUR PATRICK GLOUTNEY

Monsieur Gloutney mentionne qu'il a eu le privilège d'être le président du CPSM pendant 8 ans et d'avoir été aux côtés des membres du conseil du CPSM pour toutes les batailles réalisées. Par la suite, il procède à son allocution.

Des interventions s'en suivent.

RAPPORT DU COMITÉ « CLIMAT DE TRAVAIL MALSAIN »

Robin Côté invite les membres du comité « Climat de travail malsain » à se présenter à l'avant de la salle.

Les membres du comité débute leur présentation par la mention de plusieurs réflexions – questions en lien avec un climat de travail malsain. Par la suite, à tour de rôle, les membres du comité font la lecture du rapport. En terminant, ces derniers en profitent pour mentionner l'apport de la coordonnatrice du secteur municipal, Roxane L'Abbée, ainsi que du responsable politique, Stéphane Racine. Ils espèrent que les congressistes voteront en faveur de la résolution qui sera présentée plus tard au congrès.

Des interventions s'en suivent.

Le comité propose l'adoption du rapport.

Appuyée par : Richard Nadon, s.l. 1113

L'Assemblée vote à l'unanimité le rapport du comité « Climat de travail malsain ».

Adoptée

AJOURNEMENT – DÎNER

LEVÉE DE FONDS – SUITE

Au retour du dîner, Richard Nadon prend la parole. Il nous informe qu'il a parlé au président syndical de Vidéotron et au président syndical de Gatineau et ces derniers sont très heureux et nous remercient. Aussi, d'autres donateurs s'ajoutent à la levée de fonds.

Demain, des directives supplémentaires seront données aux congressistes pour effectuer le paiement des dons.

COMMANDITAIRES ET TIRAGE

Stéphane Hébert nomme les gagnants et les gagnantes du tirage. Il remercie les commanditaires.

APSAM – PRÉSENTATION DES SERVICES PAR BENJAMIN REID SOUCY

Robin Côté invite M. Benjamin Reid Soucy à débiter sa présentation. Monsieur Reid Soucy présente les services offerts par l'APSAM et invite les congressistes à consulter le site Web. Sur leur site Web, plusieurs informations / services sont offerts.

Il débute sa présentation, qui se divise en quatre sections ayant pour sujet : les risques psychosociaux du travail (RPS) :

- Qu'est-ce que la santé psychologique ?
- En quoi le travail influence-t-il la santé psychologique ?

- Pourquoi agir en santé sécurité au travail ?
- Comment agir en santé sécurité au travail ?

Des interventions s'en suivent.

ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SCFP-QUÉBEC, MONSIEUR FRÉDÉRIC BRISSON

Robin Côté invite Monsieur Frédéric Brisson. Ce dernier remercie le conseil pour l'invitation, les commanditaires et les congressistes pour leur participation.

Il entretient les membres sur plusieurs sujets :

- La section des affaires sociales s'apprête à subir la loi 15, soit la formation de l'Agence Santé Québec. Par cette loi, le gouvernement veut regrouper tous les établissements pour en faire un seul et par conséquent, un seul employeur.
- Il nous informe que l'entente de principe, qui a été acceptée en février 2024 par le secteur de la santé et de l'éducation, n'est toujours pas signée. Donc, les salariés ont les mêmes conditions de travail qu'en 2021.
- Il mentionne qu'une des responsabilités du secrétaire général est d'assurer le bon fonctionnement et le suivi du travail des comités. Pour relancer les comités, deux interventions ont été effectuées, soit clarifier le fonctionnement des comités dans les statuts et mieux définir les mandats et la composition des comités.
- Il apporte des précisions sur les finances du SCFP. Celles-ci sont limitées pour apporter différents supports / aide aux sections locales. La présentation budgétaire 2024 est déficitaire. Au cours de l'année 2024, il se peut que le SCFP doive faire certains choix budgétaires.
- Il rappelle que la représentation politique est importante aux différents paliers gouvernementaux. Au fédéral, par exemple, il souligne l'importance d'établir une loi contre les briseurs de grève (scabs).
- Les débardeurs du Port de Québec sont toujours en lock-out depuis 20 mois. Il y aura une manifestation au Port de Québec le 31 mai 2024.
- L'assurance médicament publique et universelle commence à être implantée grâce aux discussions avec les instances gouvernementales.
- En conclusion, il est important de faire des représentations auprès des élus.

ALLOCUTION DE LA DIRECTRICE QUÉBÉCOISE DU SCFP-QUÉBEC, MADAME MARIE-HÉLÈNE BÉLANGER

Robin Côté invite Madame Marie-Hélène Bélanger à se présenter à l'avant. Elle remercie les membres du CPSM pour l'organisation du congrès. Elle nous informe des changements et luttes à venir au sein du SCFP.

En terminant, elle félicite et remercie les membres pour leur implication syndicale

RAPPORT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DU SECTEUR MUNICIPAL, MADAME NATHALIE STRINGER

Robin Côté invite Madame Nathalie Stringer. Elle mentionne aux congressistes la chance qu'ils ont de participer à un congrès municipal afin de réseauter et d'échanger.

Madame Stringer souhaite informer les membres de deux types de campagnes publicitaires existantes :

La campagne pour éviter la grève.

Payée à 100 % par le National
Impasse dans les négociations.

La campagne à frais partagés

Payée à 50 % par le National
Campagne pour mobiliser les membres, changer l'opinion du public et redorer l'image.
Parler des enjeux et des impacts pour la population.
Faire connaître leur travail – métiers.

Par la suite, elle explique les conditions d'admissibilité pour établir la campagne et elle donne des exemples d'utilisation des fonds.

RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DU SECTEUR MUNICIPAL, MADAME ROXANE L'ABBÉE – REMIS AU MERCREDI 8 MAI 2024

Madame Roxane L'Abbée demande au président le report de ce point au mercredi 8 mai.

Ce report est accepté.

PANEL, LA GUERRE DES IDÉES – ANIMATION PAR FRANCIS GERVAIS

Robin Coté invite Monsieur Francis Gervais ainsi que les panélistes à venir à l'avant de la salle. Monsieur Gervais explique le dénouement de l'activité « Panel – La guerre des idées ».

Monsieur Gervais présente les panélistes. Deux équipes sont formées et débattent selon différents thèmes. Par la suite, un vote est demandé aux congressistes pour déterminer l'équipe gagnante du débat.

Monsieur Gervais termine l'activité en mentionnant l'importance d'avoir une mobilisation de tous les acteurs.

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉSOLUTIONS ET AMENDEMENTS STATUTAIRES

Le comité est invité à venir prendre place à l'avant de la salle. Monsieur Jocelyn Bourdon, conseiller responsable du comité des résolutions, nous informe des procédures à suivre pour les résolutions. Les trois membres du comité se présentent. Monsieur Bourdon rappelle aux congressistes que les modifications proposées et soumises se trouvent dans le cahier des résolutions et amendements statutaires remis avec leur sac.

Le comité fait la lecture des résolutions.

R-4 Renouvellement des résolutions en lien avec le comité climat de travail (qui dispose de R-2)

Soumise par les membres du comité et le bureau du CPSM

Proposée par : Éric Turgeon, s.l. 2334
Appuyée par : Annie Gagnon, s.l. 3423

Des interventions s'en suivent.

L'Assemblée vote à l'unanimité l'adoption de la résolution R-4.

Adoptée

R-3 Création d'une formation sur les résolutions

Soumise par le syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, section locale 1638

Proposée par : Annie Gagnon, s.l. 3423
Appuyée par : François Bélanger, s.l. 1638

Des interventions s'en suivent.

L'Assemblée vote à l'unanimité l'adoption de la résolution R-3.

Adoptée

R-2 Partage d'informations sur les négociations du secteur municipal

Soumise par le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, section locale 429

Proposée par : François Bélanger, s.l. 1638
Appuyée par : Éric Turgeon, s.l. 2334

Des interventions s'en suivent.

L'Assemblée vote l'adoption de la résolution R-2.

Adoptée

AJOURNEMENT

Le président annonce la fin de la première journée. Rendez-vous demain à 9h30.

Robin Côté souhaite la bienvenue aux congressistes.

MESSAGE VIDÉO

Un message vidéo est présenté aux membres de Monsieur Mark Hancock, président national et de Madame Candace Rennick, secrétaire-trésorière nationale.

Monsieur Hancock et Madame Rennick remercient les membres du congrès pour leur implication et soulignent les défis pour les employés municipaux.

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Les membres du comité sont invités à se présenter à l'avant afin de présenter leur deuxième rapport. Monsieur Guy Berthiaume, s.l. 4134, en fait lecture.

	Hommes	Femmes	TOTAL
Personnes déléguées	90	45	135
Personnes observatrices	11	4	15
Personnes invitées	6	6	12
Personnes conseillères	19	12	31
GRAND TOTAL	126	67	193

L'adoption du rapport est proposée par : Guy Berthiaume, s.l. 4134

Appuyée par : Véronique Roberge, s.l. 301

L'Assemblée vote l'adoption du deuxième rapport du comité de créance.

Adoptée

MISES EN CANDIDATURE

Roxane L'Abbée, présidente d'élection nommée par le congrès, est invitée à s'adresser aux congressistes. Elle nous mentionne que la période des mises en candidature est fermée.

Voici les mises en candidature reçues jugées conformes :

Pour le poste de président, une seule personne a déposé sa candidature :

- Robin Côté

Pour le poste de secrétaire général, une seule personne a déposé sa candidature :

- Stéphane Racine

Les candidatures pour le poste de président et secrétaire général seront entérinées à la dernière journée du congrès, soit le jeudi 9 mai.

Pour le poste de syndic, elle nous informe qu'il y aura élection, à moins d'avis contraire.

LES DÉFIS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Madame Julie M.-É. Garneau, Ph.D professeure, relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais et Madame Nathalie Blais, conseillère syndicale, font une présentation sur « Les défis de l'intelligence artificielle ».

Lors de la première présentation « IA et le travail : quelle place pour l'humain au travail ? », elles démontrent les avantages et les risques associés à utiliser les différentes applications reliées à l'intelligence artificielle dans le cadre du travail.

De plus, elles expliquent le fonctionnement général de l'intelligence artificielle et nous énumèrent des exemples concrets de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les tâches courantes de notre vie tant professionnelle que personnelle.

Des interventions s'en suivent.

La deuxième présentation s'intitule « Comment assurer le bien commun ». Mme Blais nous informe qu'au SCFP-Québec, un comité / groupe de travail a été créé pour les nouvelles technologies de l'intelligence artificielle.

Elles nous informent des actions et des pensées des différents acteurs de l'intelligence artificielle. De plus, la législation n'est pas encore implantée pour encadrer celle-ci. Elles soulèvent plusieurs questionnements et préoccupations.

Des interventions s'en suivent.

LEVÉE DE FONDS – SUITE

À la suite de la levée de fonds pour les employés de Vidéotron, Stéphane Racine explique les façons de procéder pour effectuer le paiement.

AJOURNEMENT – DÎNER

COMMANDITAIRES ET TIRAGE

Madame Chantale Chartier de Bélair Direct prend la parole et informe les membres des services offerts chez Bélair Direct.

Madame Chartier nomme les gagnants du tirage.

RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DU SECTEUR MUNICIPAL, MADAME ROXANE L'ABBÉE

Madame Roxane L'Abbée nous présente son rapport. Dans celui-ci, deux principaux sujets sont abordés, soit :

- La loi 15 – régime de retraite à prestations déterminées
- Projet de loi 57 qui vise la protection des élus dans l'exercice de leurs fonctions

Pour terminer, elle remercie les conseillers et conseillères pour leur aide apportée.

LA SOUS-TRAITANCE DANS LE MILIEU MUNICIPAL PAR ME NICOLAS CLÉROUX

Par visioconférence, Me Cléroux s'adresse aux membres du congrès. Il commence en apportant des informations et des commentaires au sujet du projet de la loi 57 qui vise la protection des élus dans l'exercice de leurs fonctions.

Par la suite, il débute sa présentation qui a pour sujet « La sous-traitance dans le milieu municipal ». Il mentionne les effets négatifs de cette sous-traitance.

Me Cléroux a le mandat d'accompagner les sections locales afin de les aider à rapatrier les tâches attribuées à des sous-traitants. Il demande aux membres de chaque section locale de compléter un sondage au sujet de la sous-traitance. Ce sondage permettra d'établir un bilan et ce, pour chaque secteur d'activités.

BILAN FINANCIER 2022-2023

Le bilan financier est présenté par Stéphane Racine, secrétaire général du CPSM. Le document a été remis aux congressistes.

Monsieur Racine propose l'adoption du bilan de l'année 2022.

Appuyée par : Patrick Dubois, s.l 429

L'Assemblée vote l'adoption du bilan de l'année 2022.

Adoptée

À la suite de la lecture du bilan financier 2023, des interventions s'en suivent.

Par la suite, Monsieur Racine propose l'adoption du bilan de l'année 2023.

Appuyée par : Marc Babin, s.l. 930

L'Assemblée vote l'adoption du bilan de l'année 2023.

Adoptée

RAPPORT DES SYNDICS

Les syndicats sont invités à prendre place à l'avant.

Il s'agit de :

- Éric Lajeunesse, s.l. 4483
- Neima Ahmed, s.l. 306
- Sylvain Vermette, s.l. 1638

Les membres présentent leur rapport 2022-2023 qui a été remis à tous les congressistes.

Après la lecture, Monsieur Lajeunesse en propose l'adoption.

Appuyée par : Stéphanie Bouchard, s.l. 2326

L'Assemblée vote l'adoption du rapport des syndicats.

Adoptée

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS ET AMENDEMENTS STATUTAIRES

Robin Côté invite les membres du comité à prendre place à l'avant.

Amendement statutaire A-2 – Représentation au Conseil général du SFCP-Québec

Amendement soumis par le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301

Proposée par : Éric Turgeon, s.l. 2334

Appuyée par : Annie Gagnon, s.l. 3423

Des discussions s'en suivent.

Un amendement est proposé par Monsieur Patrick Dubois, s.l. 429.

« [...] La délégation au Conseil général du SFCP-Québec est composée d'au moins deux (2) représentants de la région de l'Île de Montréal **de sections locales différentes** et d'une (1) personne directrice régionale de la Capitale-Nationale ou de Chaudière-Appalaches. »

L'Assemblée vote l'adoption de l'amendement proposé.

Adoptée

Des discussions s'en suivent sur l'amendement statutaire A-2 amendé.

L'Assemblée vote l'adoption de l'amendement statutaire A-2 amendé.

Adoptée

Amendement statutaire A-1 – Personnes directrices adjointes

Amendement soumis par les syndicats regroupés des employés municipaux (SREM) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 306

Proposée par : François Bélanger, s.l. 1638

Appuyée par : Éric Turgeon, s.l. 2334

Des discussions s'en suivent.

Un amendement est proposé par Julio Tozzi, s.l. 1432

« [...] pour siéger au Conseil général du CPSM **avec un maximum de trois (3) sections locales.** »

Le libellé de cet amendement demande une clarification. Par conséquent, l'amendement est pris en délibéré par le Comité. Les discussions sont remises au jeudi 9 mai.

LEADERSHIP SYNDICAL : LEÇONS DU PASSÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR PAR MONSIEUR HENRI MASSÉ ET MADAME MAGALIE PICARD

Robin Côté fait la présentation des deux invités et les appelle à venir à l'avant. Les deux invités sont Monsieur Henri Massé et Madame Magalie Picard. Par la suite, M. Côté invite également Monsieur Pascal Binette à venir à l'avant de la salle pour animer la présentation.

Pour débiter, Monsieur Henri Massé précise qu'il est content que la tenue de ce congrès soit en Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda. L'Abitibi est un pays accueillant et ouvert. Il remercie particulièrement Magaly Picard et son équipe pour la réussite extraordinaire de leur dernière tournée de négociations dans le secteur public. Cette réussite entraînera des répercussions positives dans le milieu municipal.

Pendant la présentation, Monsieur Massé et Madame Picard sont invités à se prononcer sur différents sujets.

Pour l'avenir, Monsieur Massé précise qu'il est essentiel d'établir des liens avec les membres en allant les rencontrer dans leurs milieux de travail et aussi de cibler nos batailles.

AJOURNEMENT

Le président annonce la fin de la deuxième journée. Rendez-vous demain à 9h30. **Jeudi le 9 mai 2024**

Robin Côté souhaite la bienvenue aux membres du congrès.

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

Messieurs Patrick Gloutney, président du SCFP-Québec et Frédéric Brisson, secrétaire général du SCFP-Québec, remercient les organisateurs du congrès.

Monsieur Jean-François Piché, conseiller syndical, remercie les responsables pour les navettes-transport. Il invite les congressistes à une collecte.

Monsieur Sylvain Vermette, s.l. 1638, remercie ceux et celles qui ont participé au vidéo d'encouragement pour les cols bleus de la Ville de Québec.

TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Les membres du comité sont invités à se présenter à l'avant afin de présenter leur troisième rapport. Madame Véronique Roberge, s.l. 301, en fait lecture.

	Hommes	Femmes	TOTAL
Personnes déléguées	90	45	135
Personnes observatrices	11	4	15
Personnes invitées	11	6	17
Personnes conseillères	19	12	31
GRAND TOTAL	131	67	198

L'adoption du rapport est proposée par Madame Véronique Roberge, s.l. 301.

Appuyée par : Monsieur Guy Berthiaume, s.l. 4134.

L'Assemblée vote l'adoption du troisième rapport du comité de créance.

Adoptée

REVUE JURISPRUDENTIELLE PAR ME MARIE-LYNE GRENIER ET ME JOËL GAGNON

M^e Marie-Lyne Grenier et M^e Joël Gagnon ont fait leur présentation par visioconférence.

Lors de cette présentation, différentes décisions de dossiers en litige en milieux de travail sont présentées.

Une intervention s'en suit.

QUESTIONS DE PRIVILÈGE – SUITE

Robin Côté, CSFP-2541-président du CPSM, souhaite un bon dernier congrès à Monsieur Bruno Tremblay, conseiller CPSM, et le remercie pour tout son travail.

Par la suite, M. Tremblay prend la parole.

Robin Côté remercie Monsieur Dany Bouchard, vice-président des cols bleus d'Alma, pour son support au cours des quinze dernières années. M. Bouchard prendra sa retraite.

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS ET AMENDEMENTS STATUTAIRES

Amendement statutaire A-1 – Personnes directrices adjointes – SUITE

Le mercredi 8 mai 2024, un amendement a été proposé par Julio Tozzi, s.l. 1432. Le libellé de cet amendement demandait une clarification. Par conséquent, le comité a suspendu les discussions et a demandé à M. Tozzi de leur transmettre un libellé par écrit de l'amendement proposé.

Monsieur Robin Côté, président CPSM, apporte des explications concernant cet amendement.

Le comité des résolutions et amendements statutaires considère cet amendement irrecevable et inapplicable selon les statuts du CPSM.

Les discussions se poursuivent sur l'amendement statutaire A-1 initialement présenté.

Monsieur Maxim Ouellet, s.l. 1113, demande la question préalable.

Appuyée par : Monsieur Jean-Pierre Lauzon, s.l. 301.

L'Assemblée vote l'adoption de la question préalable.

Rejetée

Par conséquent, les discussions se poursuivent sur l'amendement statutaire A-1.

L'Assemblée vote l'adoption de l'amendement statutaire A-1 amendé.

Rejetée

R-1 Compensation pour les dirigeants du CPSM

Soumise par le Conseil général du CPSM

Le comité mentionne à l'Assemblée qu'il manque un point à la résolution R-1, soit :

« Il est résolu que la politique de dépenses du CPSM soit amendée pour y ajouter l'intégralité des résolutions de la résolution. »

Proposée par : Annie Gagnon, s.l. 3423

Appuyée par : François Bélanger, s.l. 1638

Des interventions s'en suivent.

Madame Neima Ahmed, s.l. 306, propose une mention de renvoi avec instruction :

« **Il est résolu que** le CPSM verse une allocation compensatoire de 900 \$ à chaque début de mois, soit un montant total de 10 800 \$ annuellement à la personne présidente assujettie aux obligations fiscales en vigueur. »

« **Il est résolu que** le CPSM verse une allocation compensatoire de 625 \$ à chaque début de mois, soit un montant total de 7 500 \$ annuellement à la personne secrétaire-générale du CPSM assujettie aux obligations fiscales en vigueur. »

Appuyée par : Madame Karine Laprise, s.l. 306

AJOURNEMENT – DÎNER

COMMANDITAIRES ET TIRAGE

Monsieur David Laflamme représentant de Beneva en assurances auto et habitation prend la parole et procède au tirage.

Monsieur Stéphane Hébert nomme les gagnants et les gagnantes du tirage.

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉSOLUTIONS ET AMENDEMENTS STATUTAIRES

R-1 Compensation pour les dirigeants du CPSM – SUITE

L'Assemblée vote pour l'adoption de la mention de renvoi avec instruction proposée par Madame Neima Ahmed, s.l. 306.

Rejetée

Les discussions s'en suivent

Monsieur Serge Prairie, s.l. 2155, propose une mention de renvoi avec instruction :

Ajouter à la résolution : « ... sur pièces justificatives. »

Appuyée par : Madame Neima Admed, s.l. 306

L'Assemblée vote pour l'adoption de la mention de renvoi avec instruction.

Rejetée

Des discussions s'en suivent.

Madame Stéphanie Bouchard, s.l. 2326, propose une mention de renvoi avec instruction :

« Pour que la compensation soit modifiée, il devra avoir un débat avec les membres au congrès et non en modifiant la politique des dépenses. »

Appuyée par : Francis Emond, s.l. 961

L'Assemblée vote pour l'adoption de la mention de renvoi avec instruction.

Acceptée

ACTUALITÉS SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE MUNICIPAUX PAR PIERRE-LUC LAMOTHE ET MARC-ANTOINE VAILLANT

Messieurs Marc-Antoine Vaillant et Pierre-Luc Lamothe informent les congressistes sur différentes modalités au sujet des régimes de retraite.

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS ET AMENDEMENTS STATUTAIRES

R-1 Compensation pour les dirigeants du CPSM – SUITE

Le comité des résolutions et amendements statutaires présente aux membres l'ajout du résolu à la résolution R-1 à la suite de la mention de renvoi avec instruction.

Modification proposée

« Il est résolu que si les allocations compensatoires des dirigeants du CPSM doivent être revues à la hausse, une résolution devra être présentée au congrès et entérinée par celui-ci. »

L'Assemblée vote pour l'adoption de la résolution R-1 telle qu'amendée.

Acceptée

RAPPORT DU COMITÉ DES FEMMES DU CPSM

Les membres du comité sont invités à se diriger à l'avant pour présenter leur rapport qui a été remis aux congressistes dans leur sac.

Le comité est formé de quatre (4) femmes, soit :

- Stéphanie Bouchard, s.l. 2326
- Christine Maheux, s.l. 306
- Céline Picard, s.l. 1017 – Absente au congrès
- Poste vacant depuis novembre 2023

Le comité est accompagné de Roxane L'Abbée, coordonnatrice du secteur municipal.

L'adoption du rapport est proposée par : le comité

Appuyée par : Marc Lefebvre, s.l. 5400

L'Assemblée vote pour l'adoption du rapport du comité des femmes.

Adoptée

HOMMAGE À JOCELYN BOURDON ET MICHÈLE BRIDEAU

Robin Côté remercie Monsieur Jocelyn Bourdon et Madame Michèle Brideau pour toutes leurs années d'implication au sein de l'organisation.

Également, il remercie particulièrement Madame Roxane L'Abbée, coordonnatrice du secteur municipal du SCFP, pour son appui et son travail au sein du CPSM.

LEVÉE DE FONDS – SUITE

Richard Nadon informe les congressistes que la somme de 33 000 \$ a été amassée pour les employés en lock-out de Vidéotron.

LA FISCALITÉ MUNICIPALE PAR PIERRE-GUY SYLVESTRE

Monsieur Pierre-Guy Sylvestre est invité pour sa présentation sur la fiscalité municipale.

Une intervention s'en suit.

Par la suite, Monsieur Sylvestre nous présente « Les dangers de la privatisation des services publics d'électricité ».

Une intervention s'en suit.

ÉLECTIONS

Roxane L'Abbée, présidente d'élection, annonce officiellement les mises en candidatures reçues et procède.

Président – Une mise en candidature

Proposée par : Monsieur Carl Dufour, s.l. 2541, propose Monsieur Robin Côté au poste de président.

Monsieur Robin Côté accepte le poste de président.

Secrétaire général – Une mise en candidature

Proposée par : Madame Guylaine Bolduc, s.l. 2334, propose Monsieur Stéphane Racine au poste de secrétaire général.

Monsieur Stéphane Racine accepte le poste de secrétaire général.

Syndic – deux mises en candidatures

Proposée par : Madame Stéphanie Cloutier, s.l. 2466, propose Monsieur Marc-Alexander Blais

Madame Alysson Morin, s.l. 4483, propose Monsieur Éric Lajeunesse

Messieurs Éric Lajeunesse et Marc-Alexander Blais acceptent leur mise en candidature.

Il y aura donc élection.

Les personnes déléguées complètent leur bulletin de vote.

Monsieur Éric Lajeunesse est élu au poste de syndic.

Destruction des bulletins de vote

Roxane L'Abbée demande aux membres la permission de détruire les bulletins de vote.

Appuyée par : Madame Stéphanie Bouchard, s.l. 2326

L'Assemblée vote pour l'adoption de la destruction des bulletins de vote.

Acceptée

ENTÉRINEMENT DES CANDIDATURES POUR LES POSTES DES PERSONNES DIRECTRICES RÉGIONALES

1. **Abitibi-Témiscamingue** : Stéphane Hébert, s.l. 348
2. **Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madelaine** : Laurie Savard, s.l. 4602
3. **Capitale-Nationale** : Luc Boissonneault, s.l. 1638
4. **Chaudière-Appalaches** : Isabelle Émond, s.l. 2927
5. **Côte-Nord** : Yoan Samson, s.l. 2915
6. **Estrie** : Vacant
7. **Île de Montréal** : Éliane Scofield Lamarche, s.l.429
8. **Mauricie – Centre-du-Québec** : Patricia Larouche, s.l. 3423
9. **Montérégie** : Karine Laprise, s.l. 306
10. **Outaouais** : Sophie Desmarais, s.l. 5400
11. **Rive-Nord – Laval – Laurentides – Lanaudière** : Richard Nadon, s.l. 1113
12. **Saguenay-Lac-Saint-Jean – Chibougamau** : Alan Gauthier, s.l. 2684

ASSERMENTATION DES ÉLUS

Toutes les personnes élues sont invitées à se présenter à l'avant pour leur assermentation.

Madame Johanne Joly, directrice adjointe s.l. 429, et Monsieur Jean-Pierre Lauzon, directeur adjoint s.l. 301, sont invités à prêter serment.

MOT DE LA FIN PAR LE PRÉSIDENT DU CPSM

Robin Côté remercie les membres pour leur présence au congrès et précise qu'en venant des quatre coins des régions, les membres démontrent leur engagement ainsi que la force de notre solidarité. Il remercie les membres pour leur confiance en l'élisant au poste de président. Il les invite à continuer la lutte pour un partage équitable des richesses. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce congrès. Il remercie le conseil général pour leur travail, les partenaires et les commanditaires.

CLÔTURE

Proposée par : Guy Berthiaume, s.l. 4134

Appuyée par : Éric Lajeunesse, s.l. 4483

Levée de la rencontre à 16h15.